

## **ETA 120 – *Éthique et prise de décision* (3 cr.)**

**Plan de cours – Hiver 2014**

**Mercredi, 13 h 00 à 15 h 50**

**Local A4-377**

*Enseignant:* Richard Linteau

*Bureau :* 12760 (Campus de Longueuil)

*Téléphone :* 450-463-1835/ 1-888-463-1835 (sans frais), poste 61662

*Courriel :* Richard.Linteau@USherbrooke.ca

### **OBJECTIF**

S'initier à l'analyse éthique et la prise de décisions responsables dans des situations interpersonnelles, professionnelles, organisationnelles et sociales multiples et complexes.

### **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Prendre une décision à partir d'une situation problématique et savoir la justifier raisonnablement.

Pour atteindre cette compétence générale, vous devrez :

1. prendre conscience de la situation problématique;
2. clarifier le principal conflit de valeurs à la source du dilemme;
3. prendre une décision éthique qui permet de résoudre de façon raisonnable le principal conflit de valeurs identifié;
4. établir un dialogue entre les personnes concernées.

### **CONTENU**

La prise de décision éthique parmi les différentes approches de la décision rationnelle: approches stratégiques, normatives et éthiques. Le processus de délibération éthique en tant que méthode d'analyse des dilemmes éthiques : dialogue avec les acteurs interpellés, mise en contexte de la situation, clarification des valeurs, prise de décision raisonnable, justification du choix. Études de cas concrets et ateliers de délibération en équipe. Les défis à la prise de décision éthique.



## PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
<b>Janvier</b>	
8	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du cours</li></ul>
15	<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse de cas sans méthode de délibération</li><li>• Méta-analyse de la délibération « spontanée »</li></ul>
22	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prise de décision et pragmatisme</li><li>• Présentation de la méthode de délibération</li></ul>
29	<i>Congé pour activités étudiantes</i>
<b>Février</b>	
5	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choix d'un cas en équipe</li><li>• Début de la délibération</li></ul>
12	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suite de la délibération</li></ul>
19	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suite de la délibération</li></ul>
26	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation orale des résultats de la première analyse</li><li>• Rétroaction critique en plénière</li></ul>
<b>Mars</b>	
5	<i>Semaine de relâche</i>
12	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suite de la délibération</li></ul>
19	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suite et fin de la délibération</li></ul>
26	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation orale des résultats de la délibération</li><li>• Rétroaction critique en plénière</li></ul>
<b>Avril</b>	
2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation orale des résultats de la délibération</li><li>• Rétroaction critique en plénière</li></ul>
9	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion critique sur le modèle de délibération</li><li>• Les défis à la prise de décision éthique</li></ul>
16	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exploration de modèles alternatifs</li></ul>
23	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conclusion et rétroaction sur le cours</li></ul>

## MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Présentation écrite de deux situations problématiques	15%
2. Première présentation orale en équipe	10%
3. Deuxième présentation orale en équipe	25%
4. Habileté dialogique dans le travail en équipe	15%
5. Travail individuel de prise de décision	35%

### *Critères d'évaluation*

*Clarté:* Les idées sont présentées clairement. On n'a pas à deviner ce que vous tentez d'exprimer.

*Rigueur:* Les liens entre les idées sont rigoureux. On peut facilement suivre le fil de votre pensée.

*Pertinence:* Le développement des idées est pertinent par rapport aux exigences spécifiques de l'activité.

## BIBLIOGRAPHIE (ACHAT REQUIS)

LEGAULT, Georges A. *Professionalisme et délibération éthique, Manuel d'aide à la décision responsable*, Presses de l'Université du Québec, Collection «Éthique», no 8, 1999, 290 p.

## POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

1. Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.
2. Conformément à l'article 8.1.2b du Règlement des études, toute forme de plagiat sera sanctionnée.

## SYSTÈME DE NOTATION

<b>Lettre</b>	<b>Note chiffrée</b>	<b>Pointage</b>	<b>Niveau</b>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec